

Leçon 4

Marcher dans la lumière : garder ses commandements

Texte à étudier: 1 Jean 2.3-11

(A lire également : Lévitique 19.18 ; Luc 14.26 ; Jean 3.20 ; 13 ; 1 Timothée 2.4 ; 2 Pierre 3.18 ; Exode 20.1-17 ; Psaumes 19 ; Matthieu 5.17-19 ; Galates 3.23 ; etc.)

Les commandements indiquent le chemin à suivre dans l'expérience de foi. Le chrétien est invité à saisir cet aspect pratique sans en faire une condition de salut.

Retenons les éléments majeurs du passage biblique à étudier dans l'épître de Jean :

- L'observation des commandements,
- L'identification et connaissance relationnelle,
- Le lien entre commandements et vérité,
- Garder la Parole, c'est recevoir l'amour de Dieu,
- Le commandement nouveau consiste à aimer,
- L'amour maintient la lumière de la vérité,
- La haine conduit dans les ténèbres.

Garder les commandements

Le Pentateuque, reconnu par Jésus comme étant l'ensemble de la loi¹ met en évidence et de manière plus précise, les Dix Paroles. Leur implication définit les paramètres de l'alliance nouvelle entre Dieu et son peuple. Le peuple entier entendit la promulgation de cette loi constitutive (Exode 20.1-21)

Ce que les 10 Paroles demandent :

- Un seul Dieu
- Un seul culte
- Un Nom unique
- Un jour unique
- Respect des parents

¹ Luc 24.44. Voir également Josué 1.8; Néhémie 8.2, 3, 14; Matthieu 5.17; 7.12; Luc 16.16; Jean 1.17.

- Respect de la vie
- Respect de la sexualité
- Respect du bien d'autrui
- Respect de l'honneur
- Respect des limites affectives et matérielles

Dans l'ensemble, l'Ancien Testament propose deux types de lois, celles qui sont apodictiques (sans négociation et sans condition) et celles qui sont contingentes (temporaires, contextuelles). L'évolution socioéconomique, politique également, amènera l'abandon de certaines lois touchant à l'organisation du quotidien. La venue du Messie rendra caduc tout le rituel lévitique. La loi, de ce fait, devient le socle de la relation entre Dieu et l'homme, entre l'homme et son semblable.

Mais, le psalmiste dit de la loi qu'elle est délicieuse (Ps 19).

Nouveau testament ou alliance renouvelée

L'apôtre fait ressortir le lien logique entre la conversion, l'adhésion et la pratique des commandements de Dieu. On a longtemps opposé le Dieu légaliste et justicier de l'A.T. au Père aimant du N.T. Comme si la grâce était absente de l'A.T. et prépondérante dans le N.T ! Les termes *hesed*, « amour indéfectible ; bonté ; compassion » et *hen* « faveur », « bonté imméritée » définissant la grâce dans l'A.T. se retrouvent dans le N.T. sous la forme du grec *charis*, avec la même signification. C'est cette grâce qui est source de salut², source des dons spirituels (les charismes).

Jésus a-t-il aboli la loi ? Il répond sans ambiguïté à cette question (Matthieu 5.17-19) Le même Jésus dira : « Si vous m'aimez, gardez mes commandements » (Jean 14.15) Si l'amour est l'accomplissement de la loi, cette dernière est importante. Si la loi exprime la grâce divine, c'est qu'elle a sa place dans la *b'rith*, l'alliance. Qui dit alliance dit ce qui est tranché, visible, autonome, séparé, valorisé.

Plusieurs paraboles³ enseignent la doctrine de la grâce ; le fils prodigue reçoit un accueil qu'il ne méritait pas. La grâce sauve certes mais elle met aussi en marche, elle produit le témoignage de l'amour divin. Cette fidélité repose sur une éthique et la loi morale est toujours présente, comme un miroir, pour nous aider à nous corriger. Ce qui disparaît avec la venue du Christ, c'est ce qui n'aurait aucune conséquence directe sur notre vie

² Tite 2.11

³ Luc 15.20 ; Matthieu 20. ; etc.

présente dans son rapport avec Dieu et avec le prochain. Ce qui devient caduc c'est ce qui ne concerne plus notre besoin de justification ou d'expiation tant dans la théorie que dans les pratiques préconisées dans l'A.T.

La loi est un pédagogue

Quel est le rôle de la loi ? La loi, dit Paul (Galates 3.23), a une dimension pédagogique lorsqu'elle aide à l'organisation du peuple de Dieu. Chez les Grecs et les Romains, le « pédagogue » (un esclave le plus souvent), était chargé d'éduquer et de prendre soin du jeune garçon jusqu'à sa majorité.

Faut-il voir dès lors que le pédagogue n'a plus d'importance ? La loi et la grâce ont de l'importance et un intérêt pour les croyants, puisque toutes deux expriment le caractère divin. La loi manifeste la justice de Dieu tandis que la grâce renvoie à son amour. Et c'est là que la pensée biblique réconcilie ces deux entités, en enseignant que Dieu est aussi bien un Dieu d'amour qu'un Dieu de justice. La loi a permis de découvrir le péché parce qu'elle a fonctionné comme un miroir réaliste, honnête et radical. Ce n'est pas par hasard que Jésus évoque le lien à venir entre l'amour et l'observation des commandements (Jean 15.10 ; 1 Jean 5.6). Ainsi la loi et la justice de Dieu sont aussi intimes et solidaires que les deux faces d'une feuille de papier ou d'une pièce de monnaie. Loin de les opposer, tout individu comprend et accepte le lien naturel de complémentarité qui existe entre les deux.

La loi est structurante dès lors qu'elle n'est pas rendue aliénante par des zéloteurs fondamentalistes et intégristes. L'indicateur le plus sûr, le plus visible de notre amour pour lui se trouve dans l'observation de ses commandements. La loi en soi n'avilit pas l'homme, elle a pour objet de l'aider à définir les paramètres de sa compréhension de l'altérité, tant avec Dieu qu'avec son semblable. La loi est structurante lorsqu'elle n'empêche pas le croyant d'aller à la rencontre de la grâce de Dieu, cette grâce qui réhabilite l'homme, qui le relève, le rétablit dans les droits de la rédemption. L'automobiliste qui a reçu son permis de conduire n'a pas seulement la liberté de conduire une voiture mais surtout l'obligation de bien « se » conduire. Idem pour le citoyen. (Il ne suffit pas de briser son miroir...)

Christ libérateur de la loi

Christ la fin de la loi ! (Romains 10.4). En s'adressant aux Romains, Paul envisage autre chose que l'abolition de la loi (Romains 3.31), sujet clairement

défini par Jésus lui-même lors du Sermon sur la montagne. Jésus n'est pas venu rendre la torah caduque car le terme grec *telos*, rendu par « fin » signifie non pas fin au sens de terminus ou terminaison mais bien fin au sens de finalité, but ultime. La liberté que le Christ offre ? Paul insiste sur un aspect responsabilisant (Galates 5.1,13-15). Si Christ est présenté comme la finalité de la loi, c'est que le rôle de celle-ci est clairement établi : elle oriente vers le Christ.

La liberté avec des limites n'est pas une aliénation de l'homme, mais plutôt un apprentissage. Il y a une fonction pédagogique et le croyant en a besoin dans son quotidien puisque la grâce génère une relation morale. L'amour de Dieu consiste à garder ses commandements, dit Jean. La grâce nous a fait découvrir que la loi peut être observée par amour et non par contrainte, qu'elle peut encore faire nos délices parce qu'elle ne nous fait pas peur. Elle diagnostique le péché mais, par l'Esprit divin qui agit en nous, nous prenons conscience que Jésus est le libérateur. N'est-ce pas la réconciliation prônée par la Bonne Nouvelle du salut ?

Conclusion

Marcher dans la lumière implique de la lucidité, du bon sens spirituel et une ouverture d'esprit. Le Christ demande clairement à ses disciples de ne pas négliger cette dimension de l'expérience spirituelle. Le fait de garder et de pratiquer les commandements correspond à une conséquence et non à une condition du salut.

A méditer :

1. Comment définissez-vous le terme « commandements » ?
2. Que représente la notion de liberté ?
3. Loi et liberté : compatibles ou opposées ?
4. Comment concilier amour et observation des commandements ?
5. Sur quels critères évaluez-vous le progrès spirituel ?

Daniel Jennah